

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire
le 27 mars 2023 à 20h15 à la Mairie/Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

(5.2) INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2023

(9.1) AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES - Mise à disposition d'une station fixe d'enregistrement « Titres Electroniques Sécurisés » (TES)

(8.2) DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – AIDE SOCIALE – Bourses communales année 2022/2023

FINANCES LOCALES

(7.1) FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES - Approbation du compte de gestion 2022 de la caisse des écoles établi par M. Hettich, receveur pour la commune

(7.1) FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – Dissolution du budget Caisse des écoles

(7.1) FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES - Approbation du compte de gestion 2022 de la commune établi par M. Hettich, receveur pour la commune

(7.1) FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES - Budget principal – Vote et délibération du compte administratif 2022

(7.1) FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES - Affectation du résultat de l'exercice 2022 du budget communal

(7.2) FINANCES LOCALES – FISCALITE – Vote des taux 2023

(7.5) FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS - Subventions 2023 versées par la commune aux associations

(7.5) FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS - Subventions 2023 versées aux coopératives scolaires des écoles de Monéteau

(7.5) FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS - Subvention 2023 versée au CCAS

(7.5) FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – Soutien aux populations victimes des séismes en Turquie et en Syrie

(7.1) FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES - Budget Primitif 2023

(7.5) FINANCES - SUBVENTIONS – Demande de subvention Pacte Territoire "Ambition pour l'Yonne" – DSIL - Fonds vert - Rénovation énergétique du groupe scolaire JJ Rousseau – Modification des montants suite aux estimations Avant-Projet

(7.1) FINANCES LOCALES – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES – Tarifs municipaux 2023 – Dérogation

RESSOURCES HUMAINES

(4.2) FONCTION PUBLIQUE – PERSONNELS CONTRACTUELS – Recrutement de travailleur handicapé sur emploi permanent

URBANISME

(8.8) DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – ENVIRONNEMENT - Avis sur la demande d'enregistrement relatif à l'exploitation d'un entrepôt logistique dénommé VIRTUO 1 à Appoigny

(8.8) DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – ENVIRONNEMENT - Avis sur la demande d'enregistrement relatif à l'exploitation d'un entrepôt logistique dénommé VIRTUO 2 à Appoigny

(INFORMATION) Déclaration d'Intention d'Aliéner

COMMISSIONS

Commission Communication et Informatique du 20 février 2023

Commission Sociale du 28 février 2023

Commission Finances du 7 mars 2023

Commission Voirie/Bâtiments du 9 mars 2023

Commission Finances du 14 mars 2023

INFORMATIONS DIVERSES

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_012 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2023

Rapporteur : Arminda GUIBLAIN

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame le Maire :

- ✓ Ouvre la séance du Conseil Municipal
- ✓ Invite le Conseil Municipal à nommer un secrétaire de séance
- ✓ Procède à la vérification du quorum
- ✓ Annonce les pouvoirs reçus pour la séance
- ✓ Invite le Conseil Municipal à approuver le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **NOMME** Romain VIRTEL comme secrétaire de séance
- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2023

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023
Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023 013 - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES - Autorisation de signer la convention relative à la mise en dépôt d'une station fixe d'enregistrement « Titres Electroniques Sécurisés » (TES)

Rapporteur : Arminda GUIBLAIN

Vu la demande faite par Madame le Maire auprès de la Préfecture de l'Yonne ;

Vu la réponse favorable apportée par les services préfectoraux ;

Considérant la nécessité d'apporter un service public de proximité à la population ;

Considérant le besoin de l'ensemble des administrés de bénéficier du dispositif proposé par la Préfecture de l'Yonne ;

La présente convention sera conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction et vise à maintenir un lien de proximité auprès des administrés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **CONCLUT** la convention ci-annexée avec la préfecture de l'Yonne
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention relative à la mise en dépôt d'une station fixe d'enregistrement « Titres Electroniques Sécurisés » (TES)

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Annexe n°1 : Convention relative à la mise en dépôt d'une station fixe d'enregistrement « Titres Electroniques Sécurisés » (TES)

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le 03/04/2023

ID : 089-218902633-20230327-D2023_013-DE



Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023
Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_014 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – AIDE SOCIALE – Bourses communales année 2022/2023

Rapporteur : Arminda GUIBLAIN

Par délibération n°2022/093 du 24 octobre 2022 la commune a octroyé une bourse communale aux étudiants post baccalauréat et aux apprentis 1^{ère} année pour l'année 2022/2023.

L'attribution tient compte du quotient familial, du lieu des études et d'un certain nombre de paramètres (nombre d'enfants, charge de loyer supplémentaire pour la famille, bénéficiaire d'une bourse nationale ou départementale, etc.)

Suite à un problème technique, un dossier n'a pas pu être instruit et après examen, il vous est proposé d'attribuer une aide de 105 € à un étudiant.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ACCEPTE** le versement complémentaire d'une aide de 105 € à un étudiant pour l'année 2022/2023

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023
Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_015 - FINANCES – DECISIONS BUDGETAIRES - Approbation du compte de gestion 2022 de la caisse des écoles établi par M. Hettich, receveur pour la commune

Rapporteur : Daniel CRENE

Il est rappelé que le budget caisse des écoles a été mis en sommeil par la délibération du 6 octobre 2020, cependant la Trésorerie demande que le compte de gestion, qui n'a vu ni dépenses ni recettes soit tout de même approuvé par le Conseil municipal. Le budget peut être dissous par délibération en 2023.

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrits de passer dans ses écritures ;

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire.
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexes.
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Annexe n°2 : Extrait du compte de gestion Caisses des écoles

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023
Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_016 - FINANCES – DECISION BUDGETAIRE - Dissolution du budget de la caisse des écoles

Rapporteur : Daniel CRENE

Il est exposé ce qui suit :

Le budget Caisse des écoles n'a procédé à aucune opération de dépenses ou de recette depuis fin 2019 et, à ce titre, aucun budget n'a été voté depuis 3 ans (2020 / 2021 / 2022). Aussi il convient de procéder à la dissolution de la Caisse des écoles afin de permettre au comptable public de procéder à toutes les opérations de liquidation extrabudgétaires afférentes.

Le dernier compte administratif adopté en 2019, conforme au compte de gestion du comptable public, fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 597.93€ qui sera intégré au budget principal de la ville de Monéteau, subséquent à cette dissolution.

Vu l'article L212-10 du Code de l'éducation,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire interministérielle du 14 février 2002 relative à la dissolution des caisses des écoles,

Vu la délibération 2020_088 de mise en sommeil du budget Caisse des écoles et du transfert des charges au budget principal,

Vu le compte administratif et le compte de gestion 2019, portant arrêté des comptes de la Caisse des écoles,

Considérant l'inactivité du budget pendant 3 exercices,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** la dissolution définitive de la Caisse des écoles au 31 décembre 2022
- **APPROUVE** la reprise du résultat du budget de la Caisse des écoles dans la comptabilité principale de la commune au budget primitif 2023 pour 1 597.93€ - article 002 RF.

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023

Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,

ORIGINAL SIGNÉ

Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,

ORIGINAL SIGNÉ

Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_017 - FINANCES – DECISIONS BUDGETAIRES - Approbation du compte de gestion 2022 établi par M. Hettich, receveur pour la commune

Rapporteur : Daniel CRENE

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrits de passer dans ses écritures ;

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire.
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexes.
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Annexe n°3 : *Extrait du compte de gestion Commune*

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le 04/04/2023

ID : 089-218902633-20230327-D2023_017-BF



Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023
Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL

**Délibération du Conseil Municipal
 Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
 Absents : 4
 Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023 018 - FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – BUDGET PRINCIPAL – Vote et délibération du compte administratif 2022

Rapporteur : Daniel CRENE

Sous la présidence de M. Daniel CRENE, Adjoint aux finances, le conseil municipal examine le compte administratif communal 2022 qui s'établit ainsi en euros :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Compte Administratif 2022						
Résultats de clôture 2021	-	354 555,86	-	1 629 544,98	-	1 984 100,84
Résultats affectés	-	354 555,86	-	1 629 544,98	-	1 984 100,84
Opérations de l'exercice 2022	2 027 700,30	1 394 423,39	6 249 072,53	6 455 258,87	8 276 772,83	7 849 682,26
Totaux	2 027 700,30	1 748 979,25	6 249 072,53	8 084 803,85	8 276 772,83	9 833 783,10
<i>Résultats de clôture</i>		- 278 721,05		1 835 731,32		1 557 010,27
Restes à réaliser	440 662,57	187 824,66	-	-	440 662,57	187 824,66
Totaux cumulés	2 468 362,87	1 936 803,91	6 249 072,53	8 084 803,85	8 717 435,40	10 021 607,76
Resultats définitifs		- 531 558,96		1 835 731,32		1 304 172,36

Hors de la présence de Madame le Maire, Arminda GUIBLAIN, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget communal 2022.

Voix POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 6

Annexe n°4 : Extrait du compte administratif 2022 communal

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le 04/04/2023

ID : 089-218902633-20230327-D2023_018-BF



Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023
Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

L'Adjoint aux finances,
ORIGINAL SIGNÉ
Daniel CRENE

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_019 - FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES - Affectation du résultat de l'exercice 2022 du budget communal

Rapporteur : Daniel CRENE

Le conseil municipal constate le résultat de clôture du budget communal 2022 :

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,

Excédent de fonctionnement : 1 835 731.32€

Déficit d'investissement : - 278 721.05 €

Compte tenu des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 440 662.57 €

Compte tenu des restes à réaliser en recettes d'investissement de 187 824.66 €

Compte tenu de la dissolution du budget Caisse des écoles (en sommeil depuis 2020), il convient de reprendre le résultat de 1 597.93€ en recettes de fonctionnement du budget principal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **INSCRIT** le déficit d'investissement de 278 721.05€ au compte de dépense d'investissement « 001 » du budget primitif 2023.
- **CONSTATE** une affectation obligatoire au compte 1068 en recette d'investissement pour couvrir le résultat définitif d'investissement de 531 558.96€.
- **INSCRIT** l'excédent de fonctionnement de 1 305 770.29€ au compte de recette de fonctionnement « 002 » du budget primitif 2023.
- **AFFECTE** le résultat de fonctionnement comme suit :

Libellés		
Résultat de clôture de l'exercice (avec RAR) :		
	Excédent de fonctionnement	1 835 731.32 €
	Déficit d'investissement	- 531 558.96€
Affectations au budget primitif 2023 :		
	A l'apurement du déficit (article 1068 recettes d'investissement)	531 558.96€
	Résultat d'investissement reporté (article 001 dépense d'investissement)	278 721.05€
	<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>	1 304 172.36€
	<i>Résultat du budget de la Caisse des écoles à reprendre</i>	1 597.93€
	Total résultat de fonctionnement reporté (article 002 recette fonctionnement)	1 305 770.29€

Voix POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 6

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023
Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_020 - FINANCES LOCALES – FISCALITE - VOTE DES TAUX 2023

Rapporteur : Daniel CRENE

Après examen de l'état de notification n°1259 des taux d'imposition, transmis par la Préfecture, pour l'année 2023,

Considérant qu'il faut ré-intégrer le vote du taux de Taxe d'Habitation (sur les Logements Vacants et résidences secondaires),

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- RECONDUIT les taux, à savoir :

Taxe foncière (bâti)	32.99
Taxe foncière (non bâti)	48.35
Taxe d'habitation (TH)	11.26

Remarque : l'état de notification n°1259 des taux d'imposition est disponible au service comptabilité.

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023
Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_021 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS - Subventions 2023 versées par la commune aux associations

Rapporteur : Daniel CRENE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu l'avis de la commission des finances du 7 mars 2023,

Considérant que les demandes de crédits exceptionnelles pourront être étudiées au cours de l'année,

Après examen des demandes de subventions des associations locales et extérieures,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de l'attribution des subventions qui seront versées par la commune en 2023 selon la répartition suivante :

ASSOCIATIONS LOCALES	
USCM - Union Sportive et Culturelle de Monéteau	30 000,00 €
FOOTBALL CLUB de MONETEAU	13 000,00 €
A.T.M. - Association Tennistique de Monéteau	9 000,00 €
ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural	4 000,00 €
LE COMITE des FETES - Remboursement décoration de MONETEAU	381,00 €
ACTIVITE NATURE – Remboursement randonnée du nouvel an	392,00 €
Comité de Jumelage Monéteau-Sougères - Remboursement décoration de MONETEAU	514,00 €
MOINS CINQ – Festival du 15 au 18 juin 2023 à la patinoire	5 000,00 €
BOWLING CLUB MONETEAU – AUXERRE	600,00 €
TOTAL	62 887,00 €

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	2023
CFA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	85,00 €
CFA AGRICOLE de L'YONNE	85,00 €
P.E.P de L'YONNE	85,00 €
ADOT 89 (dons d'organes)	170,00 €
ASS. DEP.des CONJOINTS SURV.de L'YONNE	170,00 €
FRANCE ALZHEIMER 89	350,00 €
LES RESTAURANTS du CŒUR	1 500,00 €
ASS.ROMARIN de L'YONNE	170,00 €
PREVENTION ROUTIERE	170,00 €
ADIL DE L'YONNE	631,00 €
INSTITUT PASTEUR	170,00 €
AFSEP(NAFSEP) - ASS.SCLEROSES EN PLAQUE	170,00 €
MAXIME PLUS	170,00 €
AFM - TELETHON	170,00 €
ADAVIRS	170,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	170,00 €
COLLEGE ALBERTCAMUS "Camus fait son tour de France"	150,00 €
APF France HANDICAP	170,00 €
KIWANIS CLUB AUXERRE Subv. exceptionnelle "baptêmes de l'air"	170,00 €
TOTAL	4 926,00 €

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023
 Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
 Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
 Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_022 - FINANCES – SUBVENTIONS - Subventions 2023 versées aux Coopératives scolaires des écoles de Monéteau

Rapporteur : Daniel CRENE

Vu la délibération 2020_088 autorisant la mise en sommeil du budget Caisse des écoles,

Vu les Commissions scolaires des 3 et 4 octobre 2022 approuvant les crédits scolaires 2022-2023, y compris les subventions aux Coopératives scolaires pour les animations de Noël 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** le versement des subventions Animations de Noël 2023 suivantes aux coopératives :
 - 500 € pour l'école de la Commanderie
 - 500 € pour l'école Colbert
 - 650 € pour l'école Victor Hugo
 - 650 € pour l'école Jean-Jacques Rousseau
- **IMPUTE** la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget primitif 2023, chapitre 65 – article 65748.

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023
Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2022_023 - FINANCES – SUBVENTIONS - Subvention 2023 versée au CCAS

Rapporteur : Daniel CRENE

Il est proposé d'arrêter le montant de la subvention suivante inscrite au budget primitif 2023.

Considérant la préparation budgétaire du budget primitif 2023 du CCAS, la section de fonctionnement nécessite une subvention de la commune de 41 000€ pour être équilibrée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** le versement au Centre Communal d'Action Sociale de Monéteau : 41 000 euros,
- **IMPUTE** la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget, chapitre 65 – article 657362.

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023

Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_024 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS – Soutien aux populations victimes des séismes en Turquie et en Syrie

Rapporteur : Daniel CRENE

Vu l'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances du 7 mars 2023,

Vu l'urgence de la situation,

Face à la tragédie causée par les séismes dévastateurs en Turquie et en Syrie, survenus début février, et aux très nombreuses victimes, la commune de Monéteau tient à apporter son soutien et sa solidarité aux populations touchées.

La commune de Monéteau souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité international qui se met en place, aussi, il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention au FACECO (fonds d'action extérieur des collectivités territoriales) qui a ouvert un fonds de concours « Turquie – Syrie ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** une subvention de 1 000 €, au FACECO, en soutien aux populations victimes des séismes en Turquie et en Syrie,
- **PREVOIT** les crédits à l'article 65 738 du budget primitif 2023.

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le 03/04/2023

ID : 089-218902633-20230327-D2023_024-DE



Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023
Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_025 - FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – BUDGET PRIMITIF 2023

Rapporteur : Daniel CRENE

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le Règlement Budgétaire et Financier adopté le 07 février 2022, notamment le I. 8. Sur la fongibilité des crédits,

Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 30 janvier 2023,

Vu l'avis de la commission des finances du 14 mars 2023,

Vu la délibération d'affectation du résultat de l'exercice 2022 du budget communal adoptée préalablement au cours de la même séance,

Il est exposé ce qui suit :

La commune vote son budget primitif en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2022 après approbation du compte administratif 2022, de l'affectation de ces résultats et de la reprise des restes à réaliser.

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 30 janvier dernier, le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2023.

Le budget primitif communal 2023 s'équilibre par section de la manière suivante :

Section de fonctionnement	Dépenses	
Solde d'exécution reporté (R 002)		1 305 770.29
Propositions	7 688 550.29	6 382 780.00
TOTAL FONCTIONNEMENT	7 688 550.29	7 688 550.29
Section d'investissement		
	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution reporté (D 001)	278 721.05	
Restes à réaliser 2022	440 662.57	187 824.66
Propositions	2 434 560.29	2 966 119.25
TOTAL INVESTISSEMENT	3 153 943.91	3 153 943.91
TOTAL DU BUDGET		
	10 842 494.20	10 842 494.20

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ADOpte** le budget primitif communal 2023 comme présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section (hors Chapitre 012).

Voix POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 6

Annexe n°5 : Extrait du Budget Primitif 2023 Commune

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023
Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
Armina GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_026 – FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS – Demande de subvention Pacte Territoire “Ambition pour l’Yonne” - DSIL- FONDS VERT- Rénovation énergétique du groupe scolaire JJ Rousseau – Modification des montants suite aux estimations Avant-Projet

Rapporteur : Daniel CRENÉ

Vu la délibération 2022_040 adoptant le Pacte territoire du département de l'Yonne pour les années 2022 à 2027,

Vu le cahier d'accompagnement Axe 1 – rénovation énergétique des bâtiments publics locaux du Fonds Vert 2023,

Vu la circulaire d'appel à projet pour la programmation 2023 de la DSIL,

Vu la délibération 2023_007 sur le même objet,

Considérant l'estimation de l'avant-projet et les résultats de l'étude thermique,

Il est rappelé le projet suivant : Rénovation énergétique globale du groupe scolaire de la Seiglée comprenant l'école élémentaire JJ Rousseau et l'école maternelle Commanderie.

Le programme comprend l'isolation extérieure des murs, le remplacement des baies vitrées des sas, l'installation d'une pompe à chaleur air/eau en remplacement de la chaudière gaz, la mise en place d'une VMC simple FLUX, le remplacement des volets roulants. Le gain énergétique sera de plus de 60 % sur l'énergie finale.

Suite aux estimations en phase Avant-Projet, le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 476 009 € HT, répartis comme suit :

	€ HT	€ TTC
Maitrise d'œuvre accompagnement du projet	12 500,00	15 000,00
Bureaux de contrôle	10 000,00	12 000,00
Travaux	440 300,00	528 360,00
Marge pour imprévus 3% du montant des travaux	13 209,00	15 850,80
	476 009,00	571 210,80

Le projet est éligible à une subvention dans le cadre du Fonds vert (Axe 1 rénovation), ainsi qu'à la DSIL et il a été contractualisé dans le cadre du CRTE (« Travaux d'économie d'énergie suite à un audit »).

Il est aussi éligible à une subvention du Conseil départemental dans le cadre de Pacte territoire, dans le dispositif « Ambition pour l'Yonne ».

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses (€)		Recettes (€)			
Nature	Montant HT	Co-financeurs	Base retenue	Montant sollicité	%
MOE	12 500,00 €	DSIL -CRTE	476 009,00 €	142 802,70 €	30%
Bureaux de contrôle	10 000,00 €	Fonds vert - Axe 1	476 009,00 €	95 201,80 €	20%
Travaux	440 300,00 €	Ambitions pour l'Yonne	476 009,00 €	142 802,70 €	30%
Marge pour imprévus 3% du montant des travaux	13 209,00 €				
		Autofinancement		95 201,80 €	20%
TOTAL	476 009,00 €			476 009,00 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ADOpte** le projet de rénovation énergétique globale du groupe scolaire JJ Rousseau pour un montant de 476 009 € HT,
- **ADOpte** le plan de financement proposé,
- **SOLLICITE** une subvention de 95 201.80 € au titre du Fonds Vert, soit 20 % du montant HT du projet,
- **SOLLICITE** une subvention de 142 802.70 € au titre de la DSIL, soit 30 % du montant HT du projet,
- **SOLLICITE** une subvention de 142 802.70 € au titre de « Ambition pour l'Yonne (Pacte territoire du CD 89), soit 30 % du montant HT du projet.

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023

Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
 Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
 Romain VIRTEL

**Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_027 - FINANCES – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES – Tarifs municipaux 2023 - Dérogation

Rapporteur : Daniel CRENÉ

Vu la délibération 2022_108 fixant les tarifs 2023, notamment les nouveaux droits de voirie,

Considérant l'intérêt de la commune à l'organisation de manifestations par les associations monestésiennes,

Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer une exonération aux droits de voirie pour les associations monestésiennes :

VOIRIE (hors associations monestésiennes)	
Occupation temporaire (hors travaux d'intérêt général) : travaux, dépôts matériaux ou matériels, échafaudages suspendus ou sur pieds, abris-bennes, intérieurs de clôtures provisoires et en général pour toute occupation quelconque liée à des travaux	forfait 15€ le 1er jour / 2€ par jour les suivants
Signalétique des entreprises : installation de lattes	14,20€ le m ² /an
Coupure de circulation (hors travaux d'intérêt général) :	
<i>une demi-journée</i>	30,00 €
<i>une journée</i>	60,00 €
<i>par demi-journée supplémentaire</i>	30,00 €
Pénalité pour non déclaration d'ouverture et de fin de chantier ou défaut autorisation de voirie	150,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPLIQUE** la dérogation présentée ci-dessus : exonération des droits de voirie pour les associations monestésiennes.

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023

Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,

ORIGINAL SIGNÉ

Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,

ORIGINAL SIGNÉ

Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023 028 - FONCTION PUBLIQUE – PERSONNELS CONTRACTUELS – Recrutement de travailleur handicapé sur emploi permanent

Rapporteur : Arminda GUIBLAIN

Mme le Maire rappelle que les collectivités ont la possibilité de recruter par contrat d'un an, éventuellement renouvelable une fois, des personnes reconnues handicapées bénéficiaires de l'obligation d'emploi instituée par l'article L 5212-13 du code du travail.

L'avantage de ce contrat est que l'agent bénéficie de la formation d'intégration, comme les fonctionnaires titulaires, et peut directement être titularisé à l'issue de son contrat, si sa manière de servir le justifie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **AUTORISE** le recrutement d'agent contractuel en application de l'article L. 352-4 du code général de la fonction publique, sur emploi permanent, sur les grades d'accès aux cadres d'emplois des Adjointes administratifs, Adjointes techniques, Agent de Maîtrise, Rédacteur et Technicien relevant de la catégorie hiérarchique C et B à temps complet pour une durée déterminée d'un an.

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023

Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_029 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – ENVIRONNEMENT – Avis sur la demande d'enregistrement relatif à l'exploitation d'un entrepôt logistique dénommé VIRTUO 1 à Appoigny

Rapporteur : Arminda GUIBLAIN

Par courrier en date du 24 février 2023, Monsieur le Préfet de l'Yonne nous a transmis le dossier d'enregistrement relatif à l'extension à l'exploitation d'un entrepôt logistique dénommé VIRTUO 1 sur la commune d'Appoigny.

Ce dossier sera en consultation en Mairie d'Appoigny du lundi 27 mars 2023 au lundi 24 avril 2023 inclus.

Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur ce dossier avant le mardi 9 mai 2023.

Le dossier de demande d'enregistrement est déposé au titre de la rubrique n°1510 de la nomenclature des ICPE (entrepôt couvert) et consiste en la construction d'un entrepôt de stockage.

Présentation du projet :

VIRTUO AUXERRE DEVELOPPEMENT est une filiale de VIRTUO INDUSTRIAL PROPERTY, une société française spécialisée dans le développement et l'investissement en immobilier d'entreprise et plus particulièrement celui destiné à des activités innovantes.

Ce projet consiste en la construction d'une plate-forme logistique destinée à la réception, au stockage, à la préparation/expédition de produits. Il est constitué d'un bâtiment principal, d'un poste de livraison électrique pour le raccordement du générateur photovoltaïque en dehors de l'emprise du terrain en limite de propriété côté rue Jules Vernes, d'un abri 2 roues et des ouvrages connexes à son fonctionnement.

Le projet de plateforme logistique développera une surface plancher total de stockage de 24 023,62m² répartie sur 4 cellules.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DONNE** un avis favorable au projet d'exploitation d'un entrepôt logistique dénommé VIRTUO 1 sur la commune d'Appoigny.

Voix POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023

Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,

ORIGINAL SIGNÉ

Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,

ORIGINAL SIGNÉ

Romain VIRTEL

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 23
Absents : 4
Votants : 27

Étaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Aurélie JOANNIS, Julie IMBERT

Étaient absents et excusés : Christian MOREL (donne pouvoir à Jean DELAS), Jeannine GUILLEMOT (donne pouvoir à Annie PETIT), Hakim MALKI (donne pouvoir à François BAILLEUL), Jenifer SADIN (donne pouvoir à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2023_030 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – ENVIRONNEMENT – Avis sur la demande d'enregistrement relatif à l'exploitation d'un entrepôt logistique dénommé VIRTUO 2 à Appoigny

Rapporteur : Arminda GUIBLAIN

Par courrier en date du 24 février 2023, Monsieur le Préfet de l'Yonne nous a transmis le dossier d'enregistrement relatif à l'extension à l'exploitation d'un entrepôt logistique dénommé VIRTUO 2 sur la commune d'Appoigny.

Ce dossier sera en consultation en Mairie d'Appoigny du lundi 27 mars 2023 au lundi 24 avril 2023 inclus.

Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur ce dossier avant le mardi 9 mai 2023.

Le dossier de demande d'enregistrement est déposé au titre de la rubrique n°1510 de la nomenclature des ICPE (entrepôt couvert) et consiste en la construction d'un entrepôt de stockage.

Présentation du projet :

VIRTUO AUXERRE DEVELOPPEMENT est une filiale de VIRTUO INDUSTRIAL PROPERTY, une société française spécialisée dans le développement et l'investissement en immobilier d'entreprise et plus particulièrement celui destiné à des activités innovantes.

Ce projet consiste en la construction d'une plate-forme logistique destinée à la réception, au stockage, à la préparation/expédition de produits. Il est constitué d'un bâtiment principal, d'un poste de livraison électrique pour le raccordement du générateur photovoltaïque en dehors de l'emprise du terrain en limite de propriété côté rue Jules Vernes, d'un abri 2 roues et des ouvrages connexes à son fonctionnement.

Le projet de plateforme logistique développera une surface plancher de stockage de 38 236 m² répartie sur 6 cellules.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DONNE** un avis favorable au projet d'exploitation d'un entrepôt logistique dénommé VIRTUO 2 sur la commune d'Appoigny.

Voix : POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Monéteau, le 27 mars 2023
Pour extrait conforme.

COPIE CONFORME

Le Maire,
ORIGINAL SIGNÉ
Arminda GUIBLAIN

Le Secrétaire de séance,
ORIGINAL SIGNÉ
Romain VIRTEL